



CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL

REGLEMENTS 2019/2020

DOCUMENT DE REFERENCE : REGLEMENTS SPORTIFS FEDERAUX

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches pour toute la compétition.

ELITE DEPARTEMENTALE

La catégorie élite est composée de 4 divisions :

La division 1 est composée en début de saison des 16 meilleurs joueurs au classement FFTT après sélection des régionaux.

la division 2 est composée en début de saison des 16 meilleurs joueurs au classement FFTT après sélection de la division 1.

la division 3 est composée en début de saison des 24 meilleurs joueurs au classement FFTT après sélection de la division 2.

la division 4 est composée en début de saison des 24 meilleurs joueurs au classement FFTT après sélection de la division 3.

la division 5 est composée en début de saison du reste des joueurs après sélection de la division 4.

Les divisions 1 et 2 se déroule suivant les tableaux de KO de 16.

Les autre divisions division se déroule suivant le même principe : poule de 6, puis tableau classement :

Les premiers de poule entre eux , 2^{ème} de poule entre eux, 3^{ème} de poule entre eux, 4^{ème} entre eux, 5^{ème} entre eux, 6^{ème} entre eux.

Dans chaque poule tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 6.

La mise en poule pour le 1er tour se fait selon le schéma classique du serpent par ordre de classement décroissant, et au points licences de la 1ere phase. Pour les autres tours la mise en poule se fait en fonction du résultat du tour précédent.

Dans une même division un joueur doit être déplacé pour éviter qu'il joue un partenaire de son club en poule, sauf si leur nombre est supérieur au nombre de poule.

PARTICIPATION

Tout joueur désirant participer au critérium fédéral doit s'inscrire en début de saison sur le site fédéral avant la date limite précisée en début de saison.

tout absent à un tour descend d'une division

Les absences doivent être signalée au responsable avant le vendredi qui précède la compétition. Au delà de cette date un justificatif d'absence sera obligatoire pour le maintien du joueur dans la compétition. Ce justificatif devra parvenir au responsable de la compétition dans les 8 jours qui suivent celle-ci.

Les poules seront préparées le vendredi précédant la compétition et ne seront pas modifiées. Un absent sera marqué forfait dans sa poule.

NOUVEL ENGAGE S'INSCRIVANT ou ARRIVANT APRES LE 1^{er} TOUR

1.) Le nouvel engagé est muté et a déjà participé à un premier tour d'une autre ligue ou département :

Le joueur prendra la place qui lui revient vis-à-vis des règlements fédéraux.

2.) Le nouvel engagé n'a pas participé à un tour du critérium fédéral la saison précédente: il sera intégré dans la division correspondant à son niveau derrière le joueur ayant le nombre de point juste au dessus des siens.

3.) Tout autre nouvel engagé sera placé dans l'ordre de ses points dans la dernière division départementale.

DEPARTEMENTALE 1 :

Pour les montants de D1 en Régionale PACA, les quotas sont fixés par la Ligue PACA.

les descendants de PN sont versés automatiquement dans la D1

les descendants se font en fonction du nombre de descendant de la division supérieure

DEPARTEMENTALE 2,3 et 4:

Dans chacune de ces divisions, les 3 premiers montent dans la division supérieure;

les descendants se font en fonction du nombre de descendant de la division supérieure

POINTS CRITERIUM

Pour permettre aux joueurs d'avoir des points pour la saison suivante permettant l'accès à la PN ou la N2. Les points critérium sont distribués suivant le tableau fédéral.

FEMININES

Les féminines sont acceptées jusqu'au classement 9 (999pts).

Une joueuse réussissant la montée en D2 devra obligatoirement passer en Pré Nationale Féminine

LES RETARDS :

Aucun retard n'est autorisé, un joueur absent à l'appel de sa 1ere partie sera considéré comme forfait à cette partie

TABLEAUX JEUNES

DEPARTEMENTALE 1 – Juniors, Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

La catégorie Poussins sera organisée, s'il y a au minimum 6 joueurs ; sinon ils seront inclus dans la catégorie Benjamins.

Pour le 1er tour les divisions se font comme en sénior: les 12 meilleurs joueurs au classement FFTT de la première phase en division 1 et ainsi de suite pour chaque division.

A partir du 2ème tour le placement se fait en fonction du résultat du tour précédent.

La mise en poule des joueurs se fait au premier tour par rapport aux points licences, puis pour les tours suivant en fonction du résultat des tours précédents.

La division D1 est composée d'un groupe de 12 (4 poules de 3 joueurs). Dans chaque poule tous les joueurs se rencontrent et sont classés de 1 à 3. Puis il est attribué, une lettre A, B, C, D à chaque poule. Les poules 1 et 2 deviennent respectivement A et B, et pour les poules 3 et 4, un tirage au sort est effectué. Il est ensuite établi un tableau en double « K.O. » dans lequel tous les participants sont placés comme suit :

- a) Le 1^{er} de chaque poule est placé en ¼ de finale (côté gagnant partie droite du tableau)
- b) Les 2^{èmes} et 3^{èmes} de chaque poule disputent un 1/8 de finale en pré-tour, le vainqueur partant dans la partie droite côté gagnant, le battu partant dans la partie gauche côté perdant.

Chaque partie du tableau se déroule ensuite par élimination directe mais le perdant de chaque tour est replacé dans un « sous-tableau » ce qui permet d'obtenir un classement intégral de 1 à 12.

Pour les montants de D1 en Régionale PACA dans les catégories Benjamins à Juniors, les quotas fixés par la Ligue sont donnés en fin de règlement.

Pour les montants de la catégorie poussin : le premier de D1 monte en D2 benjamin ou par défaut en D1 benjamin.

DEPARTEMENTALE 2, 3, 4, 5, x, – Juniors, Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

A partir de la division D2 et suivantes, il sera créé autant de divisions à 12 joueurs que nécessaire. Le déroulement de l'épreuve pour ces divisions est identique à celui de la division D1.

Le nombre de montants dans la division supérieur est déterminé en fonction du nombre de participants à l'aide du tableau donné en annexe de ce règlement.

DERNIERE DIVISION DEPARTEMENTALE – Juniors, Cadets, Minimes, Benjamins & Poussins :

Pour la dernière division Dx, elle sera composée des engagés non retenus aux échelons supérieurs. Si le reliquat est inférieur à 4 joueurs, ils seront intégrés en surnombre à la division supérieure.

En fonction du nombre de joueurs restant, un tableau en double «K.O. » de 16, 12, 8 ou poule unique de 6, 5, 4 sera mis en place.

PRECISION CONCERNANT LA CONSTITUTION DES POULES

La constitution des poules est faite par la méthode du « serpent ». **Les joueurs d'une même association ne pourront pas se trouver dans la même poule, sauf si leur nombre est supérieur au nombre de poule.** Si 2 joueurs d'une même association se trouvent dans la même poule, le moins bien classé dans la poule devra être placé de manière à rencontrer le joueur de son club au premier tour de poule.

La préparation du tour suivant est faite de la manière suivante : en début de saison, en fonction des points acquis lors de la saison précédente, tout en respectant les accessions du quatrième tour, puis pour les tours suivants

- a) Descendants de la division supérieure du tour précédent (dans l'ordre des places obtenues)

- b) Accédants à la division (montants de l'échelon inférieur du dernier tour)
- c) Les maintenus dans la division, nombre variable en fonction des montées de la division inférieure, les descendants de la division supérieure et les nouveaux inscrits.

FEMININES :

Le comité directeur du CDAM autorise les féminines classées de 5 à 9, à évoluer avec les garçons : les Juniors Filles, cadettes filles et minimes filles pour les divisions D2, D3, etc.

Les joueuses montants de D2 en D1 monteront automatiquement dans sa division régionale.

Le comité directeur du CDAM autorise les féminines, benjamines et poussines à évoluer avec les garçons de leur catégorie. La joueuse benjamine qui finira 1ère de la division 1 benjamin montera automatiquement en division benjamine régionale.

LES FORFAITS :

III.112 - Forfaits et abandons

a) Tout joueur, régulièrement engagé pour un tour dans une division donnée, doit honorer cet engagement. En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit aviser d'urgence le responsable de cette division pour permettre à celui-ci de procéder éventuellement à son remplacement. En cas d'accident ou d'événement de force majeure survenu au dernier moment, il doit essayer d'en aviser l'organisateur. Le joueur marque 0 point pour le tour considéré si ce premier forfait est excusé. S'il n'est pas excusé, le joueur est exclu de l'épreuve de la saison en cours.

b) Pour un 1er forfait, excusé et justifié entrant dans la liste des absences à justifier définie par la commission sportive compétente, le joueur est maintenu dans la division. Pour les autres forfaits excusés, le joueur descend d'une division. Pour un 1er forfait non excusé, le joueur est exclu de l'épreuve pour la saison. Pour un 2ème forfait, si le 1er forfait était excusé et justifié, le joueur descend d'une division, sinon il est exclu de l'épreuve. Cette disposition ne s'applique pas à la nationale 1.

c) Tout joueur exclu de l'épreuve pour une saison ne peut participer au premier tour de la saison suivante que deux divisions au-dessous de celle pour laquelle il était qualifié le jour de son exclusion et évidemment au plus en dernière division départementale.

d) Le maintien d'un participant qui devait descendre ou l'incorporation d'un participant nouveau se traduisent automatiquement par la descente de joueurs supplémentaires dans l'ordre inverse du classement. Exceptionnellement, ce maintien ou cette incorporation peut s'effectuer en surnombre.

e) Tout joueur déclaré forfait non excusé au dernier tour du critérium fédéral ne peut participer au premier tour de la saison suivante qu'une division au-dessous de celle pour laquelle il serait qualifié par le classement aux points du critérium fédéral.

LES ABANDONS :

En poule, le joueur ne disputant pas une partie comptant pour la poule dans laquelle il était qualifié ou abandonnant au cours de celle-ci, marque 0 point pour le tour considéré et descend d'une division.

Tout joueur ne disputant pas une rencontre de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, sera considéré comme battu 3/0 (résultat enregistré) et classé en conséquence.

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau dans lequel il se trouve (simple ou K.O.) ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu 3/0 (résultat enregistré) et classé en conséquence.

LES RETARDS :

Aucun retard n'est autorisé, un joueur absent à l'appel de sa 1ere partie sera considéré comme forfait à cette partie

LISTE DES ABSENCES JUSTIFIABLES POUR LES FORFAITS EXCUSES

- Voyage scolaire
- Service National Universel
- Hospitalisation
- Accident de voie publique
- Décès d'un parent proche dans les 5 jours précédents la compétition.

NOUVEL ENGAGE S'INSCRIVANT ou ARRIVANT APRES LE 1^{er} TOUR

1.) Le nouvel engagé est muté et a déjà participé à un premier tour d'une autre ligue ou département :

Le joueur prendra la place qui lui revient vis-à-vis des règlements fédéraux.

2.) Le nouvel engagé n'a pas participé à un tour du critérium fédéral la saison précédente: il sera intégré dans la division de sa catégorie correspondant à son niveau derrière le joueur ayant le nombre de point juste au dessus des siens.

3.) Tout autre nouvel engagé sera placé dans l'ordre de ses points dans la dernière division départementale de sa catégorie.

AMENAGEMENT DE LA COMPETITION Nombre de participants par échelons et catégories.

Par principe et par choix départemental, les « Départementales 1 » de chaque catégorie sont à 16 12 joueurs (pour les catégories jeunes et le tableau donné en annexe a pour vocation d'aider le juge-arbitre pour les divisions inférieures lorsque le nombre des joueurs restant (le reliquat) ne permet plus de faire une « Départementale x » à 16 ou 12 joueurs.

Dans le cas de la dernière division, il se peut que le juge-arbitre soit obligé de prendre des joueurs de l'avant dernière division pour établir sa poule unique.

Le délégué du C.D.A.M, en concertation avec le Juge-Arbitre et le responsable de l'épreuve, décidera, le jour même, de la meilleure formule à adapter.

La Commission Sportive Départementale

Coordonnées du Responsable Départemental :

Mr Yves BERNIER  : 06.28.19.50.46 – Courriel : Yves.Bernier@ac-nice.fr

ANNEXE

Aide pour les aménagements de la compétition

	Si vous avez + de 30 joueurs	Si vous avez de 25 à 30 joueurs	Si vous avez 24 joueurs	Si vous avez De 17 à 20 joueurs
D3, D4, D5	8 Poules de 5, Tous qualifié Classement 1vs1 2vs2 3vs3 Et ainsi de suite	6 Poules de 5, Tous qualifié 1vs2 puis 3vs3 4vs4 Et ainsi de suite	4poules de 6 Tous qualifié . Classement 1vs2 puis 3vs3 4vs4 Et ainsi de suite	4 Poules de 5, Tous qualifié 1vs2 puis 3vs3 4vs4 Et ainsi de suite
	Si vous avez 16 joueurs et -			
D1, D2,	poule de 4 Puis tableau ko			

	Si vous avez entre 13 et 16 joueurs	Si vous avez entre 9 et 12 joueurs	Si vous avez entre 7 et 8 joueurs	Si vous avez moins de 7 joueurs

Poussins Benjamins Minimes Cadets Juniors	4 poules de 4 + Tableau K.O. 16 joueurs (cas d'un reliquat de moins de 5 joueurs dans la dernière division)	4 poules de 3 + Tableau K.O. A 12 joueurs	2 poules de 4 + Tableau K.O. A 8 joueurs	Poêle Unique (si moins de 5 joueurs dans la dernière division, intégration dans la division supérieure)
--	--	--	---	--

MONTANTS

Au Tour suivant de D.1. En Régional

Seniors D.1	Juniors D.1	Cadets D.1	Minimes D.1	Benjamins D.1
2	1	1	1	1

En fonction des quotas dans chaque catégorie lors de la saison précédente, une montée supplémentaire en Régional pourra être accordée chaque saison. Un tableau définitif donnant le nombre de montées sera diffusé avant chaque tour.

Nb de montées de D1 poussins en D2 Benjamins : 1

MONTANTS

des D.2, D.3 et Dx au niveau supérieur

De 4 à 6 Joueurs	1
De 7 à 8 Joueurs	2
De 9 à 12 Joueurs	3
En seniors	3